

LE RÔLE DES PROCÉDÉS MORPHOLOGIQUES POUR L'EXPRESSION DE L'ASPECT EN FRANÇAIS

Zuzana Honová
Université d'Ostrava

La différence entre le français et les langues slaves au niveau du système aspecto-temporel est évidente. Les langues slaves sont basées sur l'existence des seuls trois temps verbaux (le présent, le passé et le futur) et sur un système aspectuel assez régulier où la perfectivité et l'imperfectivité de chaque verbe sont désignées par des affixes, c'est-à-dire par des marques morphologiques. En comparaison avec les langues slaves, le système temporel français est beaucoup plus riche, les temps se distinguant formellement par des marques morphologiques. Pour exprimer l'aspect verbal, le français ne possède pas de moyens morphologiques réguliers et doit recourir à d'autres procédés relevant des plans de la langue divers. Généralement, l'aspectualité y est impliquée dans le contenu sémantique de chaque verbe ou de chaque expression verbominimale dont l'inventaire est très riche en français. Souvent, les traits aspectuels sont englobés dans les temps verbaux. Ainsi, nous constatons une certaine opposition aspectuelle entre l'imparfait et le passé composé ou entre l'imparfait et le passé simple. Toutefois, plusieurs linguistes sont persuadés que les procédés morphologiques, particulièrement les affixes, sont susceptibles d'exprimer l'aspect en français. Notre objectif sera donc d'établir dans quelle mesure les affixes en tant que procédés morphologiques désignent l'aspect en français, car il nous semble que, malgré leur fonction limitée de ce point de vue, leur rôle n'est pas négligeable.

La préverbalisation est un moyen de formation des verbes assez développé et fréquent dans les langues indo-européennes. Il s'agit d'un procédé typique non seulement pour les langues slaves, caractérisées par leur capacité de perfectiviser et d'imperfectiviser les verbes à l'aide des affixes, mais aussi pour d'autres langues indo-européennes. D'après Cohen, ce phénomène était répandu aussi en latin, en vieux grec, dans les langues germaniques et même dans les langues non indo-européennes, plus précisément dans les langues sémitiques (arabe)¹. Ce procédé consiste à préfixer aux verbes des éléments lexicaux qui, par ailleurs, fonctionnent comme des prépositions. Cette formation a pour objet de modifier le sens du verbe de base en précisant sa signification, en délimitant son extension et en faisant ressortir certaines circonstances contextuelles.

Selon Cohen, en latin, par exemple, la préposition *cum* marque l'accompagnement en même temps que l'instrumentalité. Cette valeur associative se retrouve comme conséquence de l'adjonction du préverbe dans le verbe *con-vocare* (*convoquer, réunir*, étymologiquement « appeler ensemble ») par rapport au verbe simple *vocare* (« appeler »). De même pour les verbes *orare* « prier » et *ex-orare* « obtenir (chercher à obtenir) par la prière », la préposition *ex* signifiant « hors de », le préverbe marque l'idée de tirer quelque chose du procès exprimé par le verbe².

Ce type de formation est très productif, étant assez fréquent également en vieux grec. Le même linguiste cite à titre d'exemple le verbe *sun-epi-eis-pheromai* « se précipiter-ensemble-sur », intégrant sur la base verbale *pheromai* les valeurs de trois préverbes ou prépositions. Ce phénomène se développe aussi dans les langues

¹ Cohen, D., *L'aspect verbal*, Paris: PUF, 1989, p. 25.

² Cohen, D., *op. cit.*, p. 25.

germaniques. Ainsi, en vieil anglais, un verbe comme *aet-slaepan* signifie « dormir à côté de ». On peut en dire autant pour *ga-haitan* « convoquer » (*haitan* « appeler »), *ga-rinnan* « courir ensemble » (*rinnan* « courir »).

Dans les langues slaves, la formation morphologique se manifeste, à la différence des autres langues indo-européennes, d'une façon tout à fait particulière. Elle offre en effet aujourd'hui un système exceptionnel d'oppositions morphologiques, presque parfaitement symétriques. Ainsi peut-on « perfectiviser » un verbe imperfectif, simple, en ajoutant un préfixe approprié. Parmi les préfixes les plus productifs, susceptibles de perfectiviser les imperfectifs, nous pouvons citer en russe le préfixe *za-* qui forme les oppositions des verbes : *pěť – zapěť*, *bolet' – zabolet'*, *govorit' – zagovorit'*. À l'aide de la préfixation, il est possible en russe non seulement de former les oppositions aspectuelles perfectif >> imperfectif, mais aussi d'exprimer différents ordres du procès (Aktionsart). Le préfixe *po-* peut donner la valeur atténuative (*lomat' – polomat'*, *spat' – pospat'*, etc.) ainsi que la valeur terminative - résultative (*dumat' – podumat'*). La valeur inchoative peut être signalée par le préfixe *ob-* (*radovat' sja – obradovat' sja*)³.

En tchèque, la perfectivisation des verbes se réalise le plus souvent à l'aide des préfixes tels que *na-*, *u-*, *do-*, *z-*, *při-* (*psát – napsat*, *dělat – udělat*, *končit – dokončit*, *volat – zvolat*, *nést – přinést*), etc. ou à l'aide des suffixes (*padat – padnout*, *kopat – kopnout*, *bodat – bodnout*). En perfectivisant les imperfectifs, le radical du verbe peut être modifié (*kupovat – koupit*) et parfois même la forme verbale change complètement (*brát – vzít*). De plus, à l'aide des affixes, le tchèque est susceptible de former des itératifs (*dělat – dělávat*) et des distributifs (*pozotvírat, nanosit, povyházet*).

Évidemment, à la différence des langues slaves, le français et les autres langues romanes ne disposent pas de telles possibilités morphologiques pour exprimer l'opposition aspectuelle perfectif >> imperfectif. La plupart des verbes français ne possède qu'une seule forme verbale qui peut signaler tantôt l'aspect perfectif, tantôt l'aspect imperfectif selon le contexte et, bien sûr, selon le contenu sémantique du verbe en question. Ainsi, un verbe tel que *faire* peut correspondre aux verbes tchèques *dělat* et *udělat*, le verbe *jeter* aux verbes *házet* et *hodit*. Au contraire, pour traduire en français des verbes tchèques exprimant différents ordres du procès, il faut recourir en français à des moyens relevant du plan lexical, notamment aux périphrases verbales ou verbo-nominales. Ainsi par exemple le verbe tchèque *přeběhnout* correspondrait à *traverser en courant* en français. Pour exprimer le verbe *přebíhat* ou *pobíhat*, on pourrait se servir par exemple de l'expression *courir ça et là*. La forme imperfective du verbe tchèque *běhávat* devrait être traduite en français comme *avoir l'habitude de courir*, le verbe *přiběhnout* comme *arriver en courant*, le verbe *vběhnout* comme *entrer en courant*, le verbe *dobíhat* comme *finir de courir*, *rozběhnout se* comme *se mettre à courir* et nous pourrions continuer.

Nous constatons donc que les possibilités d'exprimer morphologiquement l'aspect en français sont beaucoup plus limitées qu'en tchèque. Nous ne sommes pas d'accord avec Pohl qui parle de « moyens extra-grammaticaux » susceptibles d'exprimer l'aspect, en citant les exemples : *languir – se languir*, *mourir – se mourir*, *veiller – s'éveiller*, *décider de – se décider à*, *apercevoir – s'apercevoir de*, *atteindre – atteindre à*, *tâcher – tâcher à*, *voir – y voir*, *emplir – remplir*, *tenir – retenir*, *suivre – poursuivre* ; *chasser – pourchasser*, *faire – parfaire*, *aller – s'en aller*, *fuir – s'enfuir*, *dormir – s'endormir*⁴. Les oppositions mentionnées par Pohl ne sont pas valables de

³ Cohen, D., *op. cit.*, p. 25.

⁴ Pohl, J., L'Expression de l'aspect verbal dans le français contemporain. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1958, 3, p. 861.

manière absolue. En français, la signification lexicale des verbes joue un rôle essentiel, mais il faut prendre en considération également le contexte dans lequel le verbe est employé. Pris isolément, Pohl ne se rend pas compte que n'importe quel verbe mis à l'imparfait de l'indicatif devient nécessairement imperfectif alors qu'à l'infinitif, ce verbe peut sembler perfectif. Ainsi, par exemple les verbes *dormir* et *s'endormir* peuvent marquer soit l'imperfectivité soit la perfectivité. La phrase *Il a dormi toute la journée* désigne l'aspect perfectif et pourrait être traduite en tchèque comme *Prospal cely den* tandis que la phrase *Pendant qu'il dormait j'ai rangé la chambre* désigne l'aspect imperfectif et pourrait être traduite comme *Zatímco spal, uklidila jsem pokoj*. Analogiquement, la phrase *Il s'est endormi* est perfective (*Usnul*) tandis que la phrase *Au moment où il s'endormait, il a entendu un bruit* est imperfective (*Když usinal, uslyšel hluk*).

À la différence de Pohl, Martin souligne que pour les verbes exprimant la transition dans un état tels que *aboutir à*, *accéder à*, *atteindre*, *parvenir à*, etc. c'est la perfectivité lexicale qui constitue l'essentiel du noyau sémantique. Si ces verbes sont employés à l'imparfait, ils deviennent imperfectifs. Ainsi, la phrase *Il parvenait à la gloire quand la guerre éclata* ne signifie pas qu'il a réellement connu la gloire mais qu'il était sur le point de l'atteindre⁵.

Nous voyons qu'en français la valeur aspectuelle du verbe concret dépend non seulement de son contenu sémantique, mais aussi du contexte dans lequel le verbe se situe. À notre avis, les procédés morphologiques n'y jouent qu'un rôle secondaire, étant plutôt susceptibles de marquer différents ordres du procès (Aktionsarten).

Parmi les préfixes productifs en français contemporain, il faut mentionner surtout *re-* /*ré-*, étant employés fréquemment pour marquer l'itérativité, par exemple pour les paires de verbes *faire – refaire*, *dire – redire*, *écrire – réécrire*, *examiner – réexaminer* et de nombreux autres encore. Quant à leur valeur aspectuelle, elle peut être perfective aussi bien qu'imperfective selon le contexte.

La justice doit réexaminer le dossier à la lumière des nouveaux éléments.

(*Le Point*, 1825, 53) – itératif, perfectif.

Il recueille des dépositions, interroge les agents du FBI... Et remplit les tiroirs de son bureau de classeurs entiers de procès verbaux. (*Le Point*, 1815, 90) – imperfectif.

Vendryès mentionne à ce propos que l'absence du préfixe *re-* peut parfois signaler l'action durative, soulignant la faculté de ce préfixe à marquer l'opposition entre une action instantanée et durative dans les exemples tels que *abattre – rabattre*, *abaissier – rabaisser*, *unir – réunir*, etc.⁶ Cohen, lui aussi, est de cet avis et constate que le préverbe *re-* marque la valeur instantanée dans les oppositions *abattre – rabattre*, *abaissier – rabaisser*⁷. Šabršula, par contre, s'oppose à l'exemple cité par Vendryès, affirmant qu'il n'y a aucune différence entre les verbes *unir* et *réunir* et que cette opposition n'a pas de sens du point de vue aspectuel⁸. Lerat exprime son accord avec Martin qui avance que le préfixe *re-* peut être considéré comme aspectif par excellence. Toutefois, il faut prendre en compte des contre-exemples tels que *rechercher*,

⁵ Martin, R., *Temps et aspect*. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français, Paris: Klincksieck, 1971, p. 83.

⁶ Vendryès, J., *Le Langage*, Paris, 1921, p. 130.

⁷ Cohen, D., *op. cit.*, p. 39.

⁸ Šabršula, J., *Kapitoly z rozboru moderní francouzštiny, I – Francouzské sloveso*, Praha: SPN, 1963, p. 84.

reconnaître, redouter, rentrer, retrouver, reverser, etc. qui n'impliquent aucune marque aspectuelle⁹.

Quant à Martin, il est d'avis que le préfixe *re-* sert non seulement à marquer la répétition du procès verbal (*redire, refaire, recommencer*), mais de plus, en français moderne, il peut avoir également la signification spatiale, marquant le retour en arrière, la rétrogradation (*recourber* = « courber à son extrémité », c'est-à-dire « ramener l'extrémité en arrière », *rabaisser, rapporter, redonner*) ou le retour à un état antérieur, le rétablissement (*reformer, regagner sa place, rajuster*). Ce linguiste affirme que ce préfixe a la faculté de désigner aussi l'idée de l'opposition ou de réaction, proche de l'idée d'inversion (*se rebiffer, regimber*, etc.). D'après Martin, à côté du préfixe *re-* il y a deux autres préfixes ayant pour rôle essentiel de signifier l'aspect, à savoir *a-* et *en-*. Les verbes formés à l'aide du préfixe *a-* appartiennent, à son avis, pour la plupart « à la classe des verbes perfectifs, que le radical soit un substantif (*aborder, affronter, agenouiller, aboutir*, etc.) ou un adjectif (*aplanir, avilir, assourdir*, etc.) ». Le préfixe *a-* peut transformer un verbe imperfectif en un verbe perfectif, par exemple *porter* – *apporter, mener* – *amener*, etc. La seule exception serait le verbe *attirer*. Le préfixe *en-* sert à former des perfectifs (*encaisser, enrichir, enlaidir, enivrer*, etc.) ou des inchoatifs tels que *dormir* – *s'endormir*, etc.¹⁰

Il faut souligner que Martin ne distingue pas la notion d'aspect et la notion d'Aktionsart. Les préfixes *re-*, *a-* et *en-* ne sont donc pas « aspectifs par excellence », leur rôle essentiel restant lié à l'Aktionsart. Les exemples cités ci-dessous démontrent bien que le préfixe *a-* peut marquer la perfectivité ainsi que l'imperfectivité :

Les sables portés par les vents du désert de Gobi s'ajoutent parfois aux débris de toutes sortes et alourdissent un peu plus l'atmosphère de la capitale. (Le Point, 1825,44)

Le premier ministre a demandé à chaque province de réduire ses émissions de CO₂ de 10% avant 2010 en abaissant de 20% la consommation d'énergie. (Le Point, 1825,44)

Dans les deux exemples suivants nous voyons très bien l'opposition entre le verbe *mener*, imperfectif, et le verbe *emmener*, perfectif, ce qui ne signifie pas que le verbe *emmener*, employé dans un autre contexte, ne pourrait pas être imperfectif et vice versa.

Bref, jusqu'ici l'ex-First lady a mené une campagne sans faute... (Le Point, 1825, 43)

Elle l'a emmené dans l'Iowa, un État où elle piétine dans les sondages.

(Le Point, 1825, 43)

La phrase suivante démontre que les verbes formés à l'aide du préfixe *en-* (*em-*) peuvent également désigner l'imperfectivité.

Car le feuilleton s'enrichit chaque jour de nouvelles personnalités. (Le Point, 1825, 38)

Parlant de l'aspect affixal, divisé encore en préfixal, suffixal et infixal, Wilmet constate que le préfixe *re-* a une fonction duplicative intermittente : les verbes tels que *refaire* ou *redire* bissent le procès de son point initial jusqu'à son point final, mais *remplir, rentrer* ou *revenir* sont les quasi-doublets des verbes *emplir, entrer* ou *venir*, empreints d'une vague idée de succession (par exemple *remplir* = « combler un vide »). Les verbes tels que *refouler, réformer, réparer réprover*, etc. ont perdu tout contact avec *fouler, former, parer* ou *prouver*¹¹.

En ce qui concerne le préfixe *en-/é-*, assez productif, il peut marquer l'inchoativité d'une action verbale. Les grammairiens citent souvent les exemples tels que *veiller* – *s'éveiller*, *dormir* – *s'endormir*, *fuir* – *s'enfuir*, *flamber* –

⁹ Lerat, P., L'aspect dans le lexique français contemporain, *Cahiers de lexicologie*, 1981, 39, p. 49.

¹⁰ Martin, R., *op. cit.*, pp. 81-82.

¹¹ Wilmet, M., *Grammaire critique du français*, Bruxelles: Duculot, 2003, pp. 343-344.

s'enflamber/s'enflammer, partir – s'en partir, aller – s'en aller, etc. Pohl ajoute que la langue populaire a créé aussi les verbes *s'ensauver, s'enfiler* et même *s'envieillir*¹².

Parfois, on mentionne aussi le préfixe *a-* comme préfixe susceptible de marquer le mode d'action terminatif, par exemple dans la paire de verbes *courir – accourir*. D'après Wilmet, les préfixes *a-* et *en-* sont susceptibles de perfectiviser le verbe imperfectif non préfixé : *porter/apporter/emporter, dormir/endormir, fuire/s'enfuir, tirer/attirer*. Nous ne sommes pas d'accord avec Wilmet à ce sujet. Par exemple dans la phrase *Cette femme l'attire, cela se voit* (Larousse, p. 238) le verbe *attirer* désigne un état, donc l'aspect imperfectif.

À propos des préfixes tels que *par-*, *pour-*, *sur-* (*pourchasser, parvenir, parachever, survoler*), nous constatons certaines nuances aspectuelles, mais leur valeur ne peut pas être considérée isolément.

À côté des préfixes, le français dispose d'un large inventaire de suffixes, parfois capables d'influencer d'une certaine façon l'Aktionsart du verbe en question. À ce propos, on cite régulièrement le groupe des verbes dérivés à l'aide des suffixes diminutifs qui impliquent souvent le caractère atténuatif mais aussi fréquentatif ou itératif d'une action verbale. Parmi ceux-ci, nous pouvons distinguer au moins les paires de verbes *tousser – toussoter, voler – voleter, boire – buvoter*, etc. Lerat en dégage de nombreux exemples, divisant les verbes en *-oter* en plusieurs groupes. Il s'agit de variantes des verbes en *-er* tels que *baisot(t)er, cachotter, couchotter, crachoter, dansoter, frisotter, mangeot(t)er, siffloter, suçoter, tapoter, tournicoter, traficoter, travailloter, trembloter, vivoter*, etc. et des dénominaux en *-oter* obtenus à partir des substantifs en *-ot(t)* tels que *amalot(t)er, argoter, bachoter*, etc. ou bien obtenus par ligature en *-t-* tels que par exemple *agioter, dépiauter, poireauter, ronéoter, tangoter, zozoter*, etc.¹³

À côté du suffixe *-oter*, on trouve aussi les suffixes *-iller* et *-eter*. Selon les définitions lexicographiques des verbes concernés, ils donnent l'idée de la « petitesse ». Ainsi, dans le Larousse, *sautiller* est compris comme voulant dire « se déplacer, avancer par petits sauts », *tacheter* comme « marquer quelque chose de petites taches nombreuses ». Quant à la valeur aspectuelle des verbes de ce type, même Lerat reste plutôt pessimiste constatant qu'« il s'agit donc d'expressions variées d'un contenu non aspectuel, plus proche de la modalisation (degré) que du temps. Ces suffixes ne semblent intuitivement itératifs (ou fréquentatifs) que là où le sens de la base lexicale favorise l'interprétation « petit et répété » (*mordiller, voleter, tapoter*) »¹⁴.

Wilmet, parlant de l'aspect infixal, ajoute encore les infixes *-nich-* (*pleurer/pleurnicher*), *-och-* (*baver/bavochoer*), *-el-* (*craquer/craqueler*), *-ouill-* (*mâcher/mâchouiller*) qui répètent le procès de son point initial jusqu'à son point final. Il parle donc de l'aspect multiplicatif qui s'accompagne d'un effet secondaire de minimisation et de dispersion : *pleuviner* = « pleuvoir à petites gouttes », *criailler* = « pousser de petits cris », etc.¹⁵

Les verbes formés à l'aide du suffixe *-ir*, souvent dérivés à partir des adjectifs désignant la qualité ou l'état, peuvent marquer le caractère inchoatif d'une action verbale. Il s'agit de verbes tels que *rougir, noircir, jaunir, verdir, embellir, vieillir, grandir*, etc. Lerat constate que l'inchoatif est la seule catégorie qui semble vivante dans la grammaire du lexique français contemporain. Comme verbes inchoatifs, outre les verbes en *-ir* tels que *vieillir* et *jaunir*, il accepte encore les verbes en *-ifier* tel que *se*

¹² Pohl, J., *op. cit.*, p. 861.

¹³ Lerat, P., *op. cit.*, pp. 52-53.

¹⁴ Lerat, P., *op. cit.*, pp. 52-53.

¹⁵ Wilmet, M., *op. cit.*, pp. 344-345.

fortifier. Nous pouvons ajouter à titre d'exemple les verbes *pétrifier*, *lignifier* et d'autres encore¹⁶.

Martin parle des suffixes en *-ifier* et en *-iser* comme étant des formateurs de verbes qui expriment un devenir (*tranquilliser* = « rendre tranquille ») qui désignent, d'après lui, des procès perfectifs. À notre avis, ce n'est pas le suffixe qui y exprime l'aspect. Même dans ce cas, la valeur aspectuelle dépend du contexte du verbe¹⁷.

Quant aux oppositions formées parmi les verbes réfléchis et non réfléchis et considérées par certains linguistes comme aspectuelles, nous restons plutôt pessimistes. Nous estimons que, même ici, il faut prendre en considération le contexte entier dans lequel le verbe se situe. Pour cette raison, à notre avis, les oppositions des verbes *mourir* – *se mourir*, *languir* – *se languir*, etc. ne peuvent pas être considérées comme aspectuelles. En ce qui concerne les oppositions des verbes qui peuvent changer de signification selon la préposition avec laquelle ils sont employés (*apercevoir* – *s'apercevoir de*, *tâcher de* – *tâcher à*), nous n'y voyons aucune valeur nettement aspectuelle. Même dans ce cas-là, il n'est pas possible de déterminer l'aspect verbal sur la base d'une forme isolée (l'infinitif), mais sur la base du contexte de la phrase entière¹⁸.

Des linguistes sont d'avis que l'aspect n'est pas une catégorie purement verbale mais qu'elle peut concerner aussi les noms. Šabršula distingue les notions de « vid děje » (« aspect de l'action ») et « slovesný vid » (« aspect verbal »), soulignant que l'aspect de l'action peut être désigné non seulement par les verbes, mais aussi par les substantifs, les adjectifs, les adverbes et les constructions adverbiales (*na útěku*)¹⁹. Holt confirme cette idée constatant qu'il pourrait exister des aspects dans d'autres parties du discours. D'après lui, il s'agit surtout de certains noms d'action qui peuvent constituer des oppositions aspectuelles et assumer une valeur d'aspect²⁰.

Parmi les grammairiens français, c'est Dubois qui, entre autres, mentionne le fait que les substantifs dérivés des verbes peuvent marquer l'aspect selon leurs suffixes. Pour lui, il s'agit en particulier du suffixe *-age* qui indique les actions imperfectives, c'est pourquoi il est souvent employé pour désigner par exemple les opérations industrielles ou les phases de la fabrication d'un produit. Par contre, les suffixes *-is* (*fouillis*, *abattis*) et *-ure* (*cassure*, *blessure*) et surtout le suffixe *-ment* sont, d'après Dubois, perfectifs. À son avis, sur la base de la valeur aspectuelle, il est possible de mettre en opposition les substantifs imperfectifs et perfectifs suivants : *abatage* – *abattement*, *raffinage* – *raffinement*, *atterrissage* – *atterrissement*, etc.²¹ Lerat, par contre, considère l'opinion de Dubois sur la valeur aspectuelle des suffixes français comme douteuse. Pour lui, les substantifs déverbaux ne sont pas susceptibles de comporter une « trace » aspectuelle et surtout, il n'est pas possible de chercher l'expression de l'aspect dans les affixes mêmes (ni *-is*, ni *-ure*, ni *-ment*, malgré le néologisme *divorcement* signifiant « divorce en train de se faire »)²². Nous rejoignons plutôt l'opinion de Lerat, car il nous semble que le français n'est pas capable de signaler l'aspect à l'aide de procédés morphologiques et que les affixes ne peuvent être porteurs

¹⁶ Lerat, P., *op. cit.*, p. 53.

¹⁷ Martin, R., *op. cit.*, pp. 78-79.

¹⁸ Pohl, J., *op. cit.*, p. 861.

¹⁹ Šabršula, J., Označování vidu a povahy děje difúzními prostředky a postupy introflexivními. In: *Pocta Evě Mrhačové*, Ostrava: Filozofická fakulta Ostravské univerzity, 2006, p. 229.

²⁰ Holt, J., Études d'aspect. In: *Acta jutulandica*, København: Aarsskrift for Aarhus Universitet, XV, 2, 1943, pp. 1-2.

²¹ Dubois, J., *op. cit.*, pp. 192-193.

²² Lerat, P., *op. cit.*, p. 51.

de notions aspectuelles que dans une mesure très limitée. Nous constatons que les substantifs tels que *emprisonnement*, *éclatement*, *enlèvement*, *effondrement* désignent plutôt l'aspect perfectif, mais, qu'au contraire *vieillessement* (*de la population*), *réchauffement* (*de la terre*), *questionnement* sont plutôt imperfectifs. Quant aux substantifs en *-ion*, à notre avis, ils peuvent être imperfectifs (*propagation*, *automatisation*, *construction*) tout comme perfectifs (*annulation*, *libération*, *comparution*, *adhésion*, etc.). Pour la plupart des substantifs de ce type, leur valeur aspectuelle dépend du contexte (*réduction*). Nous trouvons une certaine différence d'aspect liée au nombre de substantifs tels que *négociation du traité* (*Lib*, 6) et *négociations en cours* (*Lib*, 7) ou bien *depuis son élection* (*Lib*, 6) et *les élections présidentielles* (*Lib*, 6). Ainsi, nous devons avouer que la différence entre *croissance* et *accroissement* est probablement de caractère aspectuel : *La croissance de notre demande s'est récemment traduite par un accroissement de notre déficit.* (*Le Point*, 1815, 39). À notre avis, les noms tels que *mise*, *prise*, *entrée*, etc. peuvent être considérés comme typiquement perfectifs (par exemple : *mise en œuvre* (*Lib*, 4), *remise en question* (*Le Point*, 1825, 102), *entrée en vigueur* (*Le Point*, 1815, 48), *prise d'otages* (*Lib*, 9), *prise de décision* (*Lib*, 6) contre *processus de décision* (*Lib*, 7). Toutefois, nous ne voulons pas surestimer les possibilités des procédés morphologiques de désigner l'aspect, car leur fonction est assez limitée dans ce domaine.

De même pour ce qui est des substantifs dénominaux formant des séries parallèles telles que *année*, *journée*, *matinée*, *soirée* d'une part et *an*, *jour*, *matin*, *soir* d'autre part, ils n'ont aucune raison d'être étudiés du point de vue de l'aspect²³.

Brunot mentionne le suffixe *-at* des substantifs qui, selon son opinion, implique la durée et cite à titre d'exemple les substantifs tels que *triennat*, *septennat*, etc.²⁴

Pour conclure, nous constatons que les procédés morphologiques ne sont susceptibles d'exprimer l'aspect verbal que dans une mesure très limitée. Leur rôle consiste plutôt à désigner le caractère ou la manière dont une action verbale se déroule et donc à marquer l'Aktionsart du verbe concret. Malheureusement de nombreux linguistes français confondent souvent les notions d'aspect et d'Aktionsart ce qui mène à des conclusions imprécises et même erronées. Nous sommes persuadés que la valeur aspectuelle des verbes français (et parfois aussi des noms) dépend le plus souvent du contenu sémantique de chaque verbe et pour la déterminer il faut impérativement prendre en considération le contexte entier dans lequel le verbe en question est employé.

²³ Lerat, P., *op. cit.*, p. 52.

²⁴ Brunot, F., *La Pensée et la Langue*, Paris: Masson et Cie éditeurs, 1936, p. 71.

Résumé

Ve slovanských jazycích představuje slovesný vid pravidelnou gramatickou kategorií, která se vyjadřuje zpravidla pomocí afixů, tedy prostředky morfologickými. Francouzština, kde tato gramatická pravidelnost neexistuje, využívá pro vyjádření vidu nejčastěji kombinace různých prostředků syntaktických (slovesné časy), lexikálních (slovesné opisy) a v menší míře také morfologických (afixy). Prostřednictvím afixace sice ve francouzštině nelze vytvářet pravidelné vidové opozice založené na dokonavosti a nedokonavosti, avšak význam morfologických prostředků v oblasti vidové problematiky není zcela zanedbatelný. Prefixace a sufixace se uplatňuje zejména při vyjadřování povahy slovesného děje (Aktionsart) a morfologické prostředky tak mohou, byť jen v omezené míře, vidovou hodnotu slovesa jistým způsobem ovlivnit.

In Slavic languages, verbal aspect represents a regular grammatical category which is mostly expressed by the means of affixes, so morphological means. French, where there is no such grammatical regularity, makes most frequently use of the combinations of various syntactic (verbal tenses), lexical (verbal periphrases) and in moderation also morphological means (affixes). Although the formation of regular aspect oppositions based on perfectiveness and imperfectiveness is not possible in French via affixation, the meaning of morphological means in the area of the aspect issue is not totally insignificant. Prefixation and suffixation mostly prove useful in expressing the character of verbal action (Aktionsart), and so morphological means can influence, though only to a certain extent, the value of verbal aspect in a way.

Bibliographie

- BRUNOT, F. (1936), *La Pensée et la Langue*. Paris: Masson et Cie éditeurs.
- COHEN, D. (1989), *L'aspect verbal*. Paris: PUF.
- DUBOIS, J. (1967), *Grammaire structurale du français. Le verbe*. Paris: Larousse.
- DUCHÁČEK, O. (1976), *Grammaire du français contemporain*. Bratislava: SPN.
Grand Larousse en 5 volumes (1994). Paris: Larousse.
- LERAT, P. (1981), "L'aspect dans le lexique français contemporain". In: *Cahiers de lexicologie*, 39, 48-54.
- MARTIN, R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris: Klincksieck.
- POHL, J. (1958), "L'Expression de l'aspect verbal dans le français contemporain". In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, 3, 861-868.
- ŠABRŠULA, J. (1963), *Kapitoly z rozboru moderní francouzštiny, I – Francouzské sloveso*. Praha: SPN.
- ŠABRŠULA, J. (2006), "Označování vidu a povahy děje difúzními prostředky a postupy introflexivními". In: *Pocta Evě Mrhačové*, Ostrava: Filozofická fakulta Ostravské univerzity, 229-239.
- VENDRYÈS, J. (1921), *Le Langage*. Paris.
- WAGNER, R.L., PINCHON, J. (1991), *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.
- WILMET, M. (2003), *Grammaire critique du français*. Bruxelles: Duculot.

Journaux utilisés et leurs abréviations

- Libération*, Jeudi 21 juin 2007 – (*Lib*)
Le Point, n°1815, Jeudi 28 juin 2007 – (*Le Point*, 1815)
Le Point, n°1825, Jeudi 6 septembre 2007 – (*Le Point*, 1825)